

# Maîtriser les spécificités des contrats aidés et leur « volet formation »

## OBJECTIFS

---

Comprendre les enjeux des contrats aidés.

Savoir indiquer aux publics concernés les dispositifs adaptés à leur projet.

Connaître les caractéristiques de chaque contrat.

## PUBLIC

---

Personnes chargées d'informer, de conseiller, d'orienter et de recruter dans le domaine de l'alternance et des contrats aidés : Pôle emploi, Missions locales, CFA, Opca, Fongecif, entreprises, organismes de formation...

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

---

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants), ainsi que le cas pratique effectué durant la formation.

## ANIMATION

---

Brigitte Caule, chargée d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

## PROGRAMME

---

**Repérer les contrats aidés parmi les contrats de travail existants : contrats en alternance, contrats de droit commun...**

Informez sur le contrat unique d'insertion

- Dispositions communes
- Le contrat initiative emploi (secteur marchand)
- Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (secteur non marchand)

Informez sur les emplois d'avenir

- Public visé (salariés, employeurs)
- Caractéristiques
- Formation/accompagnement du jeune
- Aide de l'État

Informez sur le contrat de génération

- Public visé (salariés, employeurs)
- Caractéristiques
- Mise en œuvre : diagnostic, accord collectif ou plan d'action
- Formation du jeune
- Mesures prévues pour les seniors
- Aide de l'État

*Cas pratiques*

## A L'ISSUE DE LA FORMATION

---

Évaluation de la formation par les stagiaires.  
Remise d'une attestation de fin de formation.

## PARCOURS CONSEILLÉ

---

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

**Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation continue : acteurs et mesures.**

**En fonction de votre activité (entreprise, OPCA, organisme de formation...), suivre les autres sessions de formation « approfondi » comme : Informer les salariés sur les dispositifs d'accès à la formation après la réforme, et/ou les formations « expert » comme : Utiliser les méthodes ludiques en formation.**

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - [contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)  
[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr) ; boutique en ligne, les sessions de formation  
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex